

Les anciennes vues de Genève par Cl. Chastillon, gravées par Merian et Poinssart

Autor(en): **Delarue, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **10 (1962)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

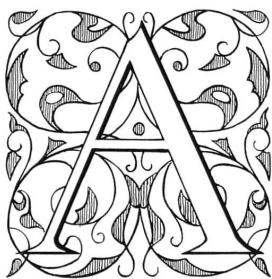
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ANCIENNES VUES DE GENÈVE PAR CL. CHASTILLON, GRAVÉES PAR MERIAN ET POINSSART

par Henri DELARUE



l'occasion du 350^e anniversaire de 1602, W. Deonna a consacré un tome de *Genava* aux anciennes représentations de l'Escalade. A la fin de son introduction il s'« excuse de donner à cette étude l'aspect rébarbatif d'un instrument de travail scientifique », mais, dit-il, faisant allusion aux historiens et critiques d'art, « il est nécessaire, pour obtenir la précision qui fait trop souvent défaut à leurs travaux, et pour leur fournir les résultats qu'ils utiliseront, trop souvent aussi sans reconnaître leurs sources ».¹

Pour préparer cet important ouvrage, il a réuni tout ce que l'archéologie, les archives² et l'histoire peuvent fournir sur les éléments caractéristiques des représentations de l'Escalade, peintures, vitrail, mais principalement des estampes.

Rien, semble-t-il, ne lui a échappé. Cette excellente préparation est suivie d'un *Catalogue descriptif des représentations de l'Escalade*, accompagné de trente-huit planches où on retrouve toutes ces images.

Reposant sur une documentation aussi complète, il semble que ce petit *corpus* d'iconographie locale devrait avoir le caractère d'un ouvrage définitif. Or c'est loin d'être le cas. On relève dans ce travail nombre d'erreurs dont une bonne part proviennent de la méconnaissance de la grande vue de Genève gravée par Merian d'après un dessin de Claude Chastillon. Systématiquement éliminée par W. Deonna, elle se trouve aujourd'hui reléguée et quasiment inaccessible dans un dépôt du Vieux-Genève. Il importe d'en entreprendre la réhabilitation.

Mais rappelons d'abord que la plus ancienne et la plus authentique représentation de l'Escalade est la gravure du *Vray discours de la miraculeuse délivrance envoyée de Dieu à la Ville de Genève le 12^{me} jour de Décembre 1602*. Cette gravure ne

¹ *Genava*, t. XXX, 1952, p. 5.

² On en doit le dépouillement à M. Gustave Dumur.

pose pas de problème. Elle comporte une légende explicative imprimée au bas de la planche sur deux colonnes, avec les lettres de A à Q correspondant à celles qu'on voit sur la gravure. Quand elle illustre le *Vrai discours* elle n'a pas de titre, mais le même cuivre a servi simultanément au tirage d'estampes indépendantes intitulées *Pourtraict du costé de la ville de Genève par où les Savoyards entrèrent le dimanche douzième iour du mois de décembre mil six cens et deux...* Il en existe des tirages avec titre latin et allemand. M.G. Dumur a décrit cinq états différents de cette pièce. W. Deonna n'en connaissait que deux.

La gravure du *Vrai discours* est la seule représentation strictement contemporaine de l'Escalade. Elle en montre les différents épisodes dans leur cadre authentique, mais en certaines de ses parties simplifié et quelque peu déformé. Il est naturel que l'on cherche à lui restituer ses justes proportions et à en préciser les détails. L'archéologie peut en cela nous guider, mais aussi et surtout les documents graphiques quand on leur reconnaît les caractères de l'authenticité. C'est ici que peuvent intervenir les vues de Genève dessinées par Claude Chastillon et gravées par Merian et par Poinssart. Car les rarissimes gravures publiées entre 1610 et 1622, qui dérivent en partie de celle du *Vrai discours*, sont trop peu exactes, ou même trop fantaisistes pour qu'on leur attribue une valeur documentaire, sauf en quelques menus détails qui portent en général sur des transformations des lieux intervenues postérieurement à l'événement.³

Le seul document graphique que nous puissions consulter pour retrouver le cadre dans lequel se sont déroulés les événements de la nuit du 12 décembre est, à côté de la gravure du *Vrai discours*, la grande gravure de Merian, qu'il ne faut pas confondre avec la réduction, partiellement modifiée et rajeunie, que le même Merian a donnée dans sa *Topographia Helvetiae*, en 1642, et qu'ont utilisée les auteurs postérieurs de vues de l'Escalade.

Il est ici essentiel de se garder de l'équivoque.⁴ Lorsque, traitant de l'iconographie de l'Escalade, on parle d'un emprunt fait à Merian, c'est du Merian de 1642 qu'il s'agit.

Dans les lignes qui suivent, où il est question de déterminer la copie la plus proche du dessin original perdu de Claude Chastillon, quand on se reporte à Merian il s'agit de sa grande gravure, non datée, mais antérieure d'environ un quart de siècle. Voyons ce qu'en a dit W. Deonna.

³ Pour l'étude de ces pièces il convient de se reporter à l'étude de M.G. Dumur, *Iconographie de l'Escalade* dans *L'Escalade de Genève, 1602, histoire et tradition*, Genève, A. Jullien, 1952. Les reproductions y sont en général meilleures, les descriptions plus détaillées et les commentaires plus exacts.

⁴ En principe, lorsque Deonna compare Merian et Poinssart, il sous-entend la grande gravure, mais, dans *Les anciennes représentations de l'Escalade (Genava, t. XXX, 1952)*, c'est la petite qu'il a sous les yeux, sous la forme d'une contrefaçon. Et quand il utilise la grande vue de Merian, au lieu de se référer à l'original, il en reproduit l'imitation gravée par Visscher, à travers la copie dessinée par J. Monod pour la *Genève calviniste* d'Emile Doumergue. Ces libertés prises à l'encontre d'une stricte méthode ne sont pas toujours sans inconvénient.

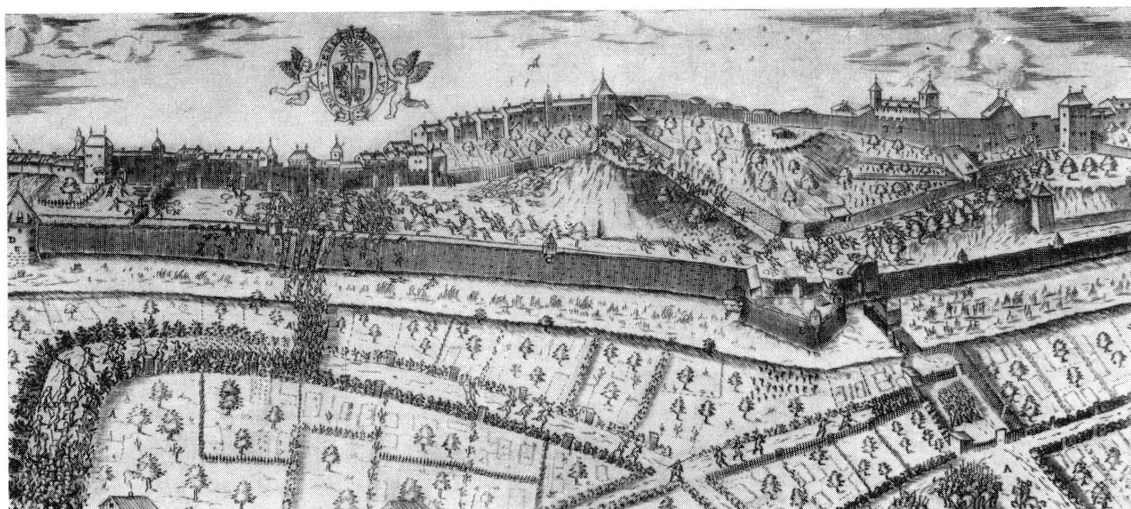


Fig. 1. Escalade «Vray discours» (0,32 × 0,14).

« Claude Chastillon (1547-1616), topographe du roi Henri IV, a dessiné une vue de Genève qui a servi de prototype à de nombreux graveurs ultérieurs... Un détail typique de la gravure qui s'inspire le plus directement de lui, celle de Poinssart et de ses dérivés, est la présence du fort d'Arve qui fut rasé en 1596. Chastillon n'aurait assurément pas figuré sur son dessin un édifice disparu; par suite ce dessin ne peut être postérieur à 1596; il ne peut non plus être antérieur à 1589, date de la construction de ce fort éphémère... Comme on le voit par les imitations de Merian, Poinssart, etc., du milieu du XVII^e siècle environ, la vue de Chastillon représentait le côté sud de la ville. A-t-elle servi auparavant déjà de modèle aux plus anciennes représentations de l'Escalade, ce qui expliquerait les analogies que l'on relève entre les Escalades de 1603 et les gravures de Merian et d'autres, tel détail qu'on y retrouve, par exemple le curieux toit à lucarnes de la Tour de la Corratierie, le mur Transversal. Il serait hardi de le supposer, et ces analogies résultent plutôt, semble-t-il, d'une imitation par Merian des gravures de 1603. Le dessin original de Chastillon est perdu; il n'est plus connu que par les copies qui en ont été faites. Dérivées de ce prototype, elles se ressemblent donc, avec certains détails caractéristiques que l'on ne voit pas ailleurs, et qui permettent de reconnaître leur filiation. »⁵

L'idée que Merian, ayant sous les yeux le dessin original du topographe du roi, spécialiste des vues de villes, ait estimé opportun de l'améliorer d'après l'estampe occasionnelle et malgré tout malhabile de l'orfèvre genevois, est pour le moins étrange. Il faut, pour comprendre cette hypothèse, rappeler l'idée que W. Deonna se faisait des rapports existant entre les ouvrages de Chastillon, Merian et Poinssart, ce qu'il appelle leur filiation.

⁵ *Genava*, t. XXX, 1952, pp. 96-97.

Dans l'étude qu'il a faite d'*Une vue de Genève peinte d'après un dessin de Claude Chastillon*, nous lisons, à propos de la gravure de Poinssart: « Cette vue de Genève a été reproduite dans la *Topographie française*... Au centre, un tableau donne une longue nomenclature des principaux édifices... Elle agrandit le premier plan, où l'on aperçoit le cours de l'Arve et à droite le fort d'Arve... Tout ceci nous laisse penser que la gravure de Poinssart, si tardive qu'elle soit, reproduit plus fidèlement le dessin original de Chastillon que les autres... Il est possible que le premier graveur en date ait été Merian, puis viendraient Visscher et De Witt vers 1630, enfin Poinssart en 1640. Mais, répétons-le, bien que plus récent, ce dernier est plus près de l'original de Chastillon... »⁶ Nous retrouvons la même affirmation en 1943: « La gravure de Poinssart semble reproduire l'original plus fidèlement que celles de Merian, Visscher, De Witt... »⁷

Quoique fondée sur peu de choses: le fort d'Arve et la nomenclature des principaux édifices, la conviction de notre auteur est évidente et inchangée au cours du temps. C'est aussi celle de Henri Clouzot qui, commentant le plan de Blaeu, écrit: « La tour ronde de la Corratierie avec ses deux étages d'embrasures n'est pas sur la gravure primitive de Chastillon, c'est un emprunt fait à Merian. »⁸ Pour lui, comme pour W. Deonna, l'original est donc la gravure de Poinssart. Néanmoins, dans son introduction (p. 7), il avait écrit: « Les vues générales, composées de quatre ou cinq feuilles juxtaposées, ont existé jusqu'au XVIII^e siècle et rejoignent presque les panoramas du XIX^e. Leur étude reste à faire et mérite d'être faite, quand ce ne serait que pour établir la filiation des multiples copies de la vue de Chastillon. »

C'est ce que nous allons faire. Mais notons d'abord, dans la phrase qu'on vient de lire, le mot malheureux de « filiation ». Le dictionnaire nous rappelle que la filiation est « un lien de descendance immédiate », de père en fils; au figuré « la liaison de deux ou plusieurs choses qui sont sorties les unes des autres ». Entreprendre une étude en déclarant qu'on va établir une filiation, sans avoir reconnu qu'il y a en effet filiation, c'est partir sur une pétition de principe « où on prend pour accordé ce qui est à prouver ». Lorsqu'on compare les gravures de Merian et de Poinssart, ce qui saute aux yeux avec évidence, c'est leur parenté. Si l'étude de cette parenté montre comment l'une a pu dériver de l'autre on pourra parler de filiation, mais pas avant.

La gravure de Merian, de très grand format (2,03 × 0,40 m) est signée « Claud: Chastillon designa » et au-dessous: « M. Merian fecit », soit: Dessiné par Cl. Chastillon, exécuté par M. Merian. Pour récuser une affirmation aussi claire et précise il faudrait faire valoir de bonnes raisons. On n'en donne point.

⁶ *Genava*, t. XIII, 1935, p. 259, 260.

⁷ *Genava*, t. XXI, 1943, p. 126.

⁸ *Anciens plans de Genève, XV^e-XVIII^e siècles*, Genève, 1938, p. 41.

La plus ancienne vue de Genève du côté du Midi, dessinée à la fin du XVI^e siècle (1595?) par Claude Chastillon, topographe du roi Henri IV, gravée au début du XVII^e siècle par Mathieu Merian (2,04 m x 0,44 m). Genève, Musée d'art et d'histoire, don de M. Auguste Blondel. Seul exemplaire connu.

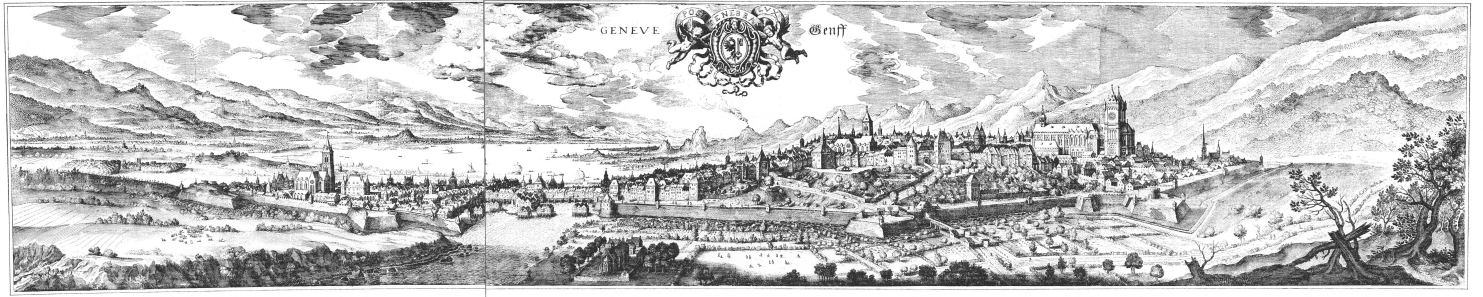




Fig. 2. Vue de Genève par Chastillon, gravée par Poinssart (0,83 × 0,24).

La gravure de Poinssart est signée « A Paris par J. Poinssart ». Le nom de Chastillon n'y figure plus; il a été gratté, mais il en subsiste des traces suffisantes pour le restituer à coup sûr. Qu'est-ce à dire, sinon que l'original a été modifié par le graveur pour en faire – ici, tout le monde est d'accord – une sorte de représentation de l'Escalade, dont l'auteur primitif n'est plus responsable. En résumé, Merian affirme qu'il a reproduit un dessin de Chastillon et Poinssart reconnaît implicitement qu'il a modifié son modèle.

Ce qui, du premier coup d'œil, distingue les vues dérivées de Chastillon, c'est, entre la Tertasse et la Treille un édifice carré à clocheton qui n'a pas existé et dont la figure résulte de l'amalgame d'un pan de muraille crénelée avec la tourelle d'une maison située derrière. On peut signaler en outre les temples de Saint-Pierre et de Saint-Gervais pourvus d'un transept, quatre guérites, au lieu de deux, sur la courtine de la Corraterie, les montagnes de Savoie, escarpées et coniques, dont l'une fume comme un volcan, deux rochers pointus sur la côte de Savoie, que Poinssart qualifie de Pierre à Neyton. A ces fautes communes aux deux graveurs Poinssart en ajoute d'autres qui lui sont propres. Il remplace la tour ronde de la Corraterie par deux tours carrées, il ignore le terre-plein entre la Tertasse et la Treille, il figure un petit château de pure fantaisie au-dessus du boulevard de l'Oie, mais ne connaît pas les palissades devant la Porte Neuve et tout l'avant-terrain est désert. Les seuls éléments positifs de la gravure sont le fort d'Arve et l'hôpital des pestiférés.

A l'actif de Merian, par rapport à Poinssart, on peut compter la tour de la Corraterie, le mur transversal défendant l'accès à la porte de la Monnaie, le terre-plein entre la Tertasse et la Treille avec son pavillon, les remparts descendant de la Treille et de la Tertasse, la tour des latrines, un banc sous un arbre au-dessous de la Tertasse, les coffres à munition sur le bastion de l'Oie, les barrières devant la Porte Neuve.

Pour W. Deonna, tout cela ne compte pas, ce sont des emprunts faits à la gravure du *Vrai discours*. On s'étonne alors que la copie soit plus précise et

apparemment plus exacte que l'original, ou bien, au contraire, que les trois tours de la Corraterie, de la Monnaie et de l'horloge ne se présentent pas sous le même angle, dans la copie et dans le présumé modèle. Louis Blondel nous apprend qu'à côté de la tour Thellusson, « une poterne privée surmontée d'un mur crénelé dut être à nouveau fermée en 1502 pour ne pas indisposer le bâtard René de Savoie. »⁹ Et qu'« entre la tour Thellusson et celle du Petit-Evêché, il y avait quatre maisons ». C'est exactement ce que montre Merian et, semble-t-il, d'après nature. Il ne faudrait pas en conclure que tout dans son dessin soit aussi exact; en effet, entre la porte de la Monnaie et la tour Thellusson, il doit avoir éliminé quelques maisons, peut-être pour faciliter la soudure entre la ville proprement dite et l'Île et Saint-Gervais.

La gravure du *Vrai discours* ne dépasse pas, à gauche, la tour de la Corraterie et, à droite, la tour Baudet. Cela ne semble pas avoir le moins du monde gêné Merian qui nous a laissé une excellente vue de l'Île et du pont bâti que Poinssart n'a pas compris en montrant des maisons en contrebas derrière le pont.

Pour réaliser sa vue générale, Chastillon a dû se poster successivement en plusieurs endroits et, semble-t-il, à quelque deux cents mètres des murailles. La gravure est imprimée au moyen de quatre cuivres, sur quatre feuilles qui doivent correspondre, en gros, à quatre positions du dessinateur. Pour atteindre le bastion de Cornavin il a dû se placer quelque part au bas de l'actuelle rue de Saint-Jean; cette première feuille comprend encore le Château-Vieux et coupe le bastion de Saint-Gervais. Pour la seconde feuille qui nous conduit au centre de l'estampe, entre le Petit-Evêché et la Tertasse, l'artiste, pour voir la pointe de l'Île presque de face, doit s'être tenu tout au bord du Rhône. La troisième feuille s'arrête avant les tours de Saint-Pierre et doit avoir été dessinée en face du boulevard de l'Oie, un peu en arrière du Conservatoire de musique. La quatrième feuille, enfin, pour atteindre le boulevard du Pin, montrer l'abside de Saint-Pierre, l'Evêché et l'hôpital, est prise dans l'axe de la rue Imbert-Gallois.

Nous voici loin du bois de la Bâtie d'où nous vient le dessin gravé par Poinssart. Quoique beaucoup moins grande que la précédente, l'estampe n'est pas d'une seule venue mais provient de la juxtaposition de deux cuivres, reproduisant deux dessins, exécutés en deux endroits différents. Dans la feuille de gauche, l'artiste est sur la hauteur, dominant le confluent de l'Arve et du Rhône et l'hôpital des pestiférés, approximativement dans l'axe du boulevard Saint-Georges. La feuille de droite doit avoir été dessinée au-dessus du fort d'Arve, un peu plus au sud, non loin de Lancy, et un peu plus bas, de sorte qu'un coin du lac qu'on aperçoit dans le creux du Bourg-de-Four, dans l'axe de la rue Verdaine, n'est pas au même niveau que le lac de la première feuille. Dans le titre de l'estampe: « L'ancienne et importante ville de Genesve avec le paizage circonvoisin, 1640 » les derniers mots correspondent

⁹ *Topographie et défense de Genève à l'époque de l'Escalade*. Dans *L'Escalade de Genève*, Genève, 1952, p. 278.

à ce que l'artiste a traité avec le plus de soin : fort d'Arve, hôpital des pestiférés, lac, villages voisins avec « Saconnet ou les catholiques vont à la messe » ; les montagnes en revanche relèvent d'une haute fantaisie, et de la ville on ne peut retenir qu'une silhouette générale, amas confus de maisons anonymes d'où émergent seuls quelques édifices indiqués avec plus de soin : les temples de Saint-Pierre et de Saint-Gervais, la tour Baudet, la porte de la Tertasse, le Château-Vieux. La distance interdisait plus de précision. L'espace compris entre la ville proprement dite, sur la colline, et l'enceinte fortifiée, serait totalement inoccupé si on n'y avait figuré un petit château de fantaisie, sans doute imaginé par le graveur pour meubler le vide. L'avant-terrain est un désert qu'on a masqué en y disposant un copieux tableau explicatif et des troupes en marche, avec la canonnade figurée par le graveur tout autour de la ville ; elles évoquent l'Escalade qui n'est ici qu'un prétexte pour animer un dessin par trop indigent. Qu'on élimine ces compléments apocryphes, on retrouvera l'original de Chastillon, une simple esquisse, travail préparatoire, destiné à fournir le cadre de la véritable vue de Genève que la gravure de Merian nous a conservée.

Ramenée à ce qu'elle est en réalité, une simple ébauche, la gravure de Poinssart n'en est que plus intéressante, car elle constitue un document extrêmement rare pour cette étude des vues générales que souhaitait Henri Clouzot.

En résumé on peut conclure qu'il n'y a pas, à proprement parler, filiation entre les deux gravures qui reproduisent des originaux différents, que la vraie vue de Genève dessinée par Chastillon nous a été transmise par Merian et qu'elle donne une remarquable représentation des lieux où s'est déroulée l'Escalade, que l'ouvrage de Poinssart, débarrassé du remplissage imaginé par le graveur, reproduit une mise en place provisoire dont on n'a guère d'exemples, enfin que la méthode préconisée par W. Deonna s'avère moins « scientifique » qu'à première vue on aurait pu croire.

